

L'Uruguay : un tremplin vers le MERCOSUR

L'Uruguay, l'un des quatre pays membres du MERCOSUR (dont les PIB mis ensemble s'élèvent annuellement à un billion de dollars américains), est un pays stable possédant une économie diversifiée, que les exportateurs canadiens désireux d'entrer sur le marché lucratif sud-américain ne devraient pas négliger.

L'Uruguay, dont la population s'élève à 3,2 millions d'habitants, est l'un des plus petits pays d'Amérique du Sud. Sa situation géographique stratégique au cœur du MERCOSUR, qui compte 200 millions de consommateurs, et son rôle de centre financier régional, en font naturellement une destination et un point de départ pour les entreprises canadiennes.

Le pays a un taux d'alphabétisation élevé, un régime de soins de santé adéquat et une main-d'œuvre instruite. Son infrastructure permet une bonne liaison avec le reste de l'Amérique du Sud et comprend des ports bien placés pour la réception et l'expédition des marchandises, en particulier le terminal de Nueva Palmira sur la voie navigable Paraná-Paraguay, le plus important réseau fluvial d'Amérique du Sud. De bons services de télécommunications, des sources d'énergie et l'eau potable sont accessibles dans l'ensemble du pays.

La République d'Uruguay est une démocratie présidentielle. La politique économique du pays est stable et le mouvement de déréglementation et de privatisation observé au cours des 20 dernières années se poursuit. Durant la dernière décennie, le PIB s'est accru à un taux annuel de 3,9 %.

Commerce et investissement

Les importations de produits et de services ont augmenté à un taux annuel moyen de 10,3 % au cours des 10 dernières années et les exportations se sont accrues à un taux annuel soutenu de 6,9 % durant la même période.

Le gouvernement applique des politiques qui visent à stimuler l'investissement. Le régime fiscal n'a pas de réper-

cussions sur l'investissement étranger, les entreprises étrangères bénéficient du traitement national et il n'est pas nécessaire d'obtenir un permis spécial pour faire des affaires dans le pays.

Le gouvernement peut déclarer que certains projets sont d'intérêt national, de sorte qu'ils font l'objet d'importants avantages fiscaux. En octobre 1997, le Canada et l'Uruguay ont signé un accord de protection des investissements étrangers (APIE).

En 1997, les exportations de marchandises de l'Uruguay ont atteint une valeur de 2,7 milliards de dollars américains (hausse de 13,9 % par rapport à 1996), tandis que les importations se sont élevées à 3,7 milliards de dollars américains. La même année, la valeur des importations de l'Uruguay en provenance du Canada (produits en papier, machines, bière, pommes de terre de semence, lentilles sèches, etc.) a totalisé 65 millions de dollars américains et celle des exportations (peaux et cuirs, fruits comestibles, laine et poils, etc.), 66 millions de dollars américains.

Les zones franches industrielles de l'Uruguay

L'Uruguay compte trois principales zones franches industrielles, à savoir Colonia, Nueva Palmira et Montevideo, où les marchandises peuvent être importées ou exportées en franchise.

La zone franche industrielle de Montevideo offre des services parmi les plus avancés en Amérique du Sud. L'an dernier, 250 entreprises internationales ont réalisé un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de dollars américains. L'entreprise montréalaise Mondo-Tech a ouvert, dans la zone franche de

Montevideo, une salle d'exposition pour 20 entreprises canadiennes des secteurs de la construction, des produits pharmaceutiques et de l'industrie nautique (voir Internet : www.zfm.com).

Faire des affaires en Uruguay

Il existe des débouchés en matière de commerce et d'investissement dans les secteurs des grands travaux d'infrastructure et des transports. (Pour obtenir des renseignements sur les appels d'offres et les possibilités de sous-traitance dans les ports uruguayens, consulter l'Internet à l'adresse www.port-uruguay.org)

Par ailleurs, les secteurs des mines et de l'exploitation forestière offrent également de bons débouchés. En outre, l'Uruguay constitue un pays intéressant pour la mise en place d'activités à fort coefficient de connaissances, dans les domaines du logiciel, de l'électronique et de la biotechnologie.

Un guide sur la conduite des affaires en Uruguay, préparé par Uruguay XXI - Agence de promotion de l'investissement et des exportations, est offert aux entreprises qui aimeraient s'implanter sur le marché uruguayen. Pour obtenir un exemplaire, s'adresser à l'Agence, Plaza Independencia 831, Of. 611, Montevideo, Uruguay, tél. : (598-2) 900-2912, téléc. : (598-2) 900-8298, courriel : uruxx@adinet.com.uy

Pour plus de renseignements, s'adresser à l'ambassade du Canada à Montevideo, tél. : (598-2) 902-2030, téléc. : (598-2) 902-2029, courriel : canembur@chasqueapc.org, ou à Carlos Miranda, Direction de l'Amérique du Sud, MAECI, tél. : (613) 996-4199, téléc. : (613) 943-8806, courriel : carlos.miranda@extott12.x400.gc.ca